

CCIGinfo

www.ccig.ch

 Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

SUBMERGÉ PAR LES PAPIERS?

Nous avons la solution!

 LA GESTION ÉLECTRONIQUE
DE DOCUMENTS (GED)


DU COPIEUR À LA GED

 T. 0848 912 912
www.devillard.ch
devillard

Séminaires d'entreprise

 Au programme: Nouveaux outils informatiques sur
le cloud et Réforme du système fiscal international.

PAGE 5

Gestion des déchets

 Implications du **Plan cantonal de gestion des déchets**
2014-2017 pour les entreprises.

PAGE 6

Interview BCGE

 L'Asset Management à la BCGE et les atouts de sa
gamme de **fonds de placement Synchrony**.

PAGE 7

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Assumer, encourager, partager

Comme disait Churchill, « certains considèrent l'entreprise privée comme un prédateur à abattre. D'autres comme une vache à traire. Peu de gens la voient pour ce qu'elle est vraiment: un cheval fort et docile qui tire le chariot ». C'est dans cet esprit qu'économiesuisse s'intéresse de près à la manière dont les milieux économiques conçoivent et exercent leurs responsabilités sociales et comment cela contribue au développement durable de la société. Elle a publié une brochure, « La responsabilité sociale des entreprises – Le point de vue des entreprises* », qui met en lumière les opportunités mais également les limites de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et se propose de mieux faire comprendre la complexité des défis dans ce domaine. La CCIG, qui participe au groupe de réflexion mis sur pied par economiesuisse, a souhaité lui donner la parole sur ce sujet.

* La brochure peut être téléchargée sur www.economiesuisse.ch/fr/reglementation, à la rubrique Publications.

Changement climatique, raréfaction des ressources, vieillissement de la population, chômage, pauvreté, voici quelques-uns des défis auxquels tous les acteurs politiques, économiques et sociaux font face. Les gouvernements éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver des réponses appropriées et les limites de leurs actions se font plus rapidement sentir dans un monde globalisé. Une étroite collaboration entre les États et les entreprises s'impose dans un tel contexte, d'autant que ces dernières poursuivent, au travers de leurs activités en matière de responsabilité sociale (RSE), certains objectifs communs avec les autorités.

Créer de la valeur ajoutée et fournir des emplois, telles sont les contributions les plus immédiates des entreprises à notre société. Elles sont également de plus en plus nombreuses à adopter des mesures volontaires, qui vont au-delà de leurs obligations légales, en matière sociale et environnementale afin d'assurer la durabilité et la viabilité de leurs activités. Pourtant, leurs engagements et les efforts déployés sont souvent méconnus ou considérés comme de purs exercices de relations publiques. Seuls les abus et comportements condamnables de certaines firmes font les gros titres. Or, les dysfonctionnements de quelques-uns ne doivent pas cacher les innombrables mesures prises par les entreprises, grandes et petites, établies en Suisse.

La RSE est dans l'intérêt des entreprises

Les entreprises ont besoin d'un environnement stable pour assurer leur

© Oliver Wendel



succès à long terme, raison pour laquelle elles sont toujours plus nombreuses à intégrer la RSE dans leur stratégie d'entreprise. C'est d'autant plus important dans un contexte globalisé. Une conduite des affaires durable et responsable est à la fois dans l'intérêt des entreprises et de la société. Là où la pauvreté recule, les marchés prospèrent.

Là où les entreprises peuvent compter sur des collaborateurs qualifiés et en bonne santé, leur productivité et leur compétitivité s'améliorent. Là où l'environnement est protégé, les ressources peuvent se renouveler et les risques d'approvisionnement diminuer. Ainsi, les entreprises élargissent le champ de la RSE au-delà d'une conception passive, qui se

cantonnerait à la seule conformité et au mécénat, pour la bonne raison qu'elles y voient à la fois une chance et la condition de leur réussite économique.

Assumer: un engagement multiforme

Il faut souligner que de nombreuses entreprises, notamment les PME,

suite page 2

CHEZ NOUS, LA STAR C'EST VOS ARCHIVES!


Secur'Archiv
A Recall® Company

 CONSERVATION ET GESTION
D'ARCHIVES PAPIER
NUMÉRISATION ET ARCHIVAGE
ÉLECTRONIQUE

 DEVIS
GRATUIT
SANS
ENGAGEMENT
022 827 80 25

www.securarchiv.ch

JACQUES JEANNERAT
Directeur général



Le moins est l'ennemi du mieux

Les tâches assignées aux collectivités publiques devenant plus nombreuses et plus lourdes, une gestion des deniers publics transparente et économe s'impose. C'est dans cet esprit que le système législatif s'appliquant aux marchés publics s'est mis en place. Fédéralisme oblige, il est constitué de deux niveaux: loi fédérale sur les marchés publics (LMP) pour les achats de la Confédération, accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) pour ceux des cantons et des communes.

Des versions révisées de ces deux textes ont été mises en consultation l'an dernier, dans le but d'arriver à une harmonisation aussi large que possible des deux niveaux législatifs, tout en respectant les particularismes locaux et la souveraineté des cantons. Si cet objectif est louable, la CCIG avait cependant souligné plusieurs problèmes. Ainsi, en matière de protection des travailleurs et de conditions de travail, le projet révisé de LMP imaginait exiger la conformité avec les règles en vigueur au lieu du siège de l'entreprise et non plus au lieu où la prestation est fournie. Ceci conduirait à l'apparition d'une discrimination inacceptable des entreprises locales actives dans les cantons connaissant des prescriptions plus sévères. Plus généralement, nos conditions de travail, reflet du haut niveau de vie de ce pays, entrent pour beaucoup dans le niveau des prix, ce qui a pour effet de péjorer les entreprises locales face aux entreprises étrangères.

Dans le même ordre d'idée, la formation duale, que beaucoup nous envient et viennent étudier, constitue un coût pour l'entreprise formatrice. Il paraît difficile de pousser les entreprises suisses à former des jeunes et de ne pas valoriser cet effort dans l'attribution de marchés publics.

Effort de formation, qualité des prestations, délais, service après-vente sont autant d'éléments qui devraient participer d'une approche globale lors de l'adjudication d'un marché public. Une trop grande pression sur les prix pourrait faire le lit de pratiques telles que sous-enchère salariale et travail au noir contre lesquelles les entreprises et l'économie en général doivent pouvoir se prémunir.

Le Conseil fédéral n'a pas encore publié son message sur la nouvelle mouture de la LMP. Espérons qu'il saura opérer une judicieuse pesée d'intérêts et se rappeler que le moins disant n'est pas forcément le mieux disant!

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

mettent en place des dispositifs sociaux et environnementaux mais ne les appellent pas forcément RSE. On pense ainsi au subventionnement de crèches, d'abonnements de transports publics, de dispositifs de formation ou de prise en charge de collaborateurs souffrant de handicap, aux économies d'énergie, filières d'approvisionnement certifiées, etc. Les multinationales suisses ont tendance à communiquer plus largement sur leurs programmes. Elles sont par ailleurs régulièrement en tête des classements internationaux dans ce domaine comme le « Dow Jones Sustainability Index ». economiesuisse salue ces démarches volontaires et considère que la RSE est un élément à part entière de la stratégie d'entreprise et qu'à ce titre il leur appartient de définir les meilleures mesures à prendre, en tenant compte de la nature de leurs activités, de leur taille et des marchés sur lesquels elles sont présentes. Ces initiatives obtiennent de bons résultats car elles s'adaptent aux spécificités du terrain, et sont crédibles auprès de toutes les parties prenantes.

Nous vivons dans une société toujours plus informée et ce, de manière toujours plus rapide. Parallèlement, les entreprises sont soumises à la concurrence internationale. Celles qui ne tiennent pas leurs engagements sont attaquées par les ONG, les associations de consommateurs, etc. Il faut être prêt à gérer les attentes: les dégâts d'image coûtent très cher et mettent beaucoup de temps à être réparés.

Encourager: promouvoir un cadre de référence international
Organisations internationales, gouvernements, associations économiques et ONG élaborent de longue date des codes de conduite, des normes et des labels pour aider les entreprises à évaluer et réduire les impacts éventuels de leurs opérations. De nombreux standards ont été développés au niveau internatio-



nal et ne cessent d'être adaptés. On peut citer par exemple les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (dits « Principes de Ruggie ») et ceux de l'OCDE à l'attention des multinationales. Ces standards permettent une approche coordonnée sur la scène internationale et offrent suffisamment de flexibilité pour relever des défis spécifiques rencontrés sur le terrain.

Le rôle de la Suisse consiste à garantir des conditions cadre favorables, principalement au niveau international, à encourager la transparence et à aider les entreprises à assumer leurs responsabilités, en particulier dans les pays aux structures de gouvernance fragiles. Le dialogue avec les autorités suisses et les associations économiques internationales (Chambre de commerce internationale ou Organisation internationale des employeurs) est essentiel pour évaluer et identifier les spécificités de chaque pays ou région du globe.

Partager: place à la coopération et au dialogue

La responsabilité des entreprises est indiscutable mais elle a cependant des limites. Définir le droit et faire respecter les lois est la prérogative des États. On constate cependant un glissement dans le débat politique actuel en Suisse en matière de RSE. Selon certaines ONG et les organisations qui ont lancé en avril 2015 l'initiative populaire « Pour des multinationales responsables », les mesures volontaires et incitatives ne suffisent pas. Les initiants veulent

donc pouvoir poursuivre les entreprises suisses, devant les tribunaux, pour des activités à l'étranger qui ne respecteraient pas les standards internationaux en matière de droits de l'homme et de l'environnement. Dans un contexte de judiciarisation de tous les rapports sociaux, ces poursuites constituent pour les entreprises concernées un risque qui n'a rien d'anecdotique ni d'anodin.

Les entreprises doivent bien évidemment respecter les obligations légales qui s'appliquent à leurs activités. Toutefois, placer la législation suisse au-dessus de toutes les autres n'est pas acceptable. Il faut aussi rappeler qu'en vertu du droit actuel, les Conseils d'administration des entreprises doivent s'assurer que les obligations en vigueur en matière de droits de l'homme et de l'environnement sont respectées. De ce point de vue, la « due diligence » prônée par les Principes de Ruggie et réclamée par les initiants est déjà incluse.

Une approche aussi étroite de la RSE est contreproductive: plutôt que d'opposer les populations aux entreprises, un dialogue constructif doit s'instaurer entre toutes les parties prenantes. Il faut dépasser le stade de la stigmatisation et de la dénonciation (« naming and shaming ») pour partager les savoir-faire et dégager des solutions communes (« knowing and showing »). C'est en conjuguant les efforts que l'on démultiplie les effets positifs de la RSE. ■

Cécile Rivière

Responsable de projets, economiesuisse

INVITATION À NOTRE EXPOSITION DE PRINTEMPS DU 21 MARS AU 2 AVRIL 2016

LEASING
À PARTIR DE
0,9%

Découvrez nos nouveaux modèles! Avec primes Cash et leasing 0,9%* très avantageux.
Rendez-nous visite en famille, vous serez agréablement surpris! Nous nous réjouissons de vous recevoir!



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY



Emil Frey SA, Centre Toyota aux Vernets

Rue François-Dussaud 13, 1227 Genève-Acacias, 022 308 5 508, www.dragoncars.ch



* Prius Hybrid Sol Premium, 1.8 VVT-i HSD, 5 portes, 89 kW, Ø cons. 3,3 l/100 km, CO₂ 76 g/km, rend. éner. A. RAV4 Hybrid Style FWD, 2.5 HSD, 145 kW, Ø cons. 5,0 l/100 km, Ø CO₂ 116 g/km, rend. éner. B. Ø des émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 139 g/km. Conditions de leasing: Taux d'intérêt annuel effectif 0,90%, assurance casco complète obligatoire, 5% de dépôt de garantie du montant à financer (mais au moins CHF 1'000.-), durée 24 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Promotions valables pour les signatures de contrat du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016 ou révocation.

JOURNÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De l'entreprise familiale à la multinationale : un partage d'expériences

La Fondation Swiss Board Institute a tenu, le 4 février dernier, sa cinquième Journée du Conseil d'administration, dont l'un des principaux partenaires est la CCIG. La Journée a rencontré un vif succès, réunissant près de 320 personnes autour de huit orateurs d'exception.



Laurent Haug, entrepreneur et investisseur auprès de Anthemis / MKS Alternative Investments, traitant du rôle de la culture de l'innovation pour le Conseil d'administration.

C'est dans l'esprit des conférences LIFT que **Laurent Haug** a ouvert la journée en explorant les gros mensonges (innover est facile, seuls les paranoïaques survivent ou encore tout le monde aime l'innovation, etc.), les bonnes aptitudes (changez quand tout va bien, cannibalisez-vous ou encore acceptez les incertitudes, etc.) et les atouts du XXI^e siècle (culture, expériences, relations, signaux, etc.) dont chaque Conseil d'administration doit tenir compte dans la conduite de sa société. Le conseiller d'Etat **Pascal Broulis**, plus classique, a pris le relais aux fins

d'exposer le rôle d'un canton (Vaud) dans la compétitivité suisse. Trois exemples au menu du conseiller d'Etat (assainissement des finances, politique d'investissements et conditions cadres: RIE III) pour illustrer l'importance pour l'exécutif (tant d'une collectivité publique que d'une société privée) de la vision stratégique, du positionnement, de l'anticipation ainsi que des partenariats et du dialogue.

Patrick Odier, président de l'Association suisse des Banquiers (ASB), et **Daniel Bloch**, PDG des

chocolats Camille Bloch SA, se sont ensuite succédé sur le thème « Penser ou repenser sa stratégie : une fonction vitale du Conseil d'administration ». Du côté de l'ASB, c'est en se fondant sur la mise en perspective des missions de l'association avec les défauts de sa structure que les « nouveaux » objectifs en matière de contenu, d'institution et de durabilité ont été définis. L'ASB a pris le parti de définir plusieurs thèmes stratégiques prioritaires autour des quatre lignes principales des métiers de la banque et s'est attelée à renforcer son impact, en focalisant son action autour de ces thèmes aux fins de renforcer la compétitivité de la place financière suisse. Du côté des chocolatiers, repenser sa stratégie est une mission indéniable du Conseil d'administration. Ce dernier doit construire une ambition qui va largement au-delà des problèmes à résoudre, qui crée des perspectives d'avenir et qui dynamise les traditions. Pour reprendre les termes de M. Bloch, « il ne faut pas construire un mur, mais avoir la vision d'une cathédrale. » Ambition, stratégie, authenticité, toutes les ressources à tous les échelons de l'entreprise doivent se mobiliser autour des projets phares. « Le sentiment de soutenir quelque chose de grand libère une énorme énergie et favorise la perspective à long terme ainsi que la tolérance vis-à-vis de la surcharge de travail », conclut le PDG des chocolats Camille Bloch SA.

La matinée a été clôturée par **Jean-Pierre Roth**, président de la Banque cantonale de Genève, qui,

dans un dialogue avec la salle, a échangé, discuté et partagé ses expériences personnelles relatives aux différences entre les rôles de président et de membre du Conseil d'administration. Une nouvelle fois, l'importance de la personnalité, des compétences tant personnelles que techniques ainsi que de l'expérience du président du Conseil d'administration ont été relevées par M. Roth.

Les débats se sont poursuivis l'après-midi avec le conseiller d'Etat **Pierre Maudet**, qui s'est amusé, avec la salle, à dresser un panorama critique de la fonction d'administrateur d'une entreprise publique. Conseils d'administration pléthoriques, représentation partisane, manque de formation ou de connaissances, mise en place de commissions, hiérarchisation des enjeux pas toujours conforme à l'intérêt de l'entreprise, création de multiples commissions, etc., peu d'avantages au final avec trop d'inconvénients. M. Maudet a énuméré nombre de pistes pour faire évoluer la situation : diminution du nombre d'administrateurs, sélection des administrateurs sur la base de leurs compétences, validation des business plan par les autorités en début de législature, autant de propositions qui font écho à celles esquissées durant la Journée 2015 du Swiss Board Institute lors des discus-



En clôture, c'est le rôle du Conseil d'administration dans la gestion de crise qui a fait l'objet de la présentation de Peter Brabeck, président du Conseil d'administration Nestlé S.A.

sions afférentes à la gestion des Conseils d'administration des entreprises privées.

Andreas von Planta, docteur en droit, a ensuite examiné le rôle du Conseil d'administration dans la gestion de la crise. Enfin, **Peter Brabeck** a clos la journée dans un échange conduit par Marie-Noëlle Zen-Ruffinen. L'occasion pour le public de partager quelques expériences du président du Conseil d'administration de Nestlé sur le rôle du Conseil d'administration en cas de crise. De nombreux autres thèmes ont fait l'objet de discussions et de dialogues entre les intervenants et les participants. ■

INFORMATIONS

www.swissboardinstitute.ch

La prochaine édition de la Journée du Conseil d'administration aura lieu le 9 février 2017

Save the date

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMs de recrutement
- Réseau d'Alumni

emploi.unige.ch 022 379 77 02

Employeurs **E** **U** Université

Uni-emploi



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COMMERCE INTERNATIONAL

République slovaque : Breakfast with the Minister



Alors que le président de la Confédération, Johann Schneider-Ammann, conduira une délégation d'entrepreneurs suisses en Slovaquie au mois de juin prochain, la CCIG a eu le plaisir d'accueillir le 26 février dernier Vazil Hudak, ministre de l'économie de la République slovaque, pour un petit déjeuner de travail destiné aux membres de la CCIG.



De g. à dr. : Peter Brno, ambassadeur, représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OMC ; Jacques Jeannerat, directeur général, CCIG ; Vazil Hudak, ministre de l'économie, République slovaque ; Pierre Poncet, président, CCIG ; Andrea Elschekova Matisova, ambassadeur de Slovaquie en Suisse ; Vincent Subilia, directeur adjoint, CCIG.

Accompagné de son ambassadeur en Suisse, Andrea Elschekova Matisova, ainsi que du représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OMC, l'ambassadeur Peter Brno, le ministre a procédé à un exposé détaillé des perspectives économiques de son pays, soulignant le riche potentiel d'investissements de celui-ci.

Avec une croissance annuelle d'environ 5 %, la Slovaquie s'est imposée comme un « hub » en Europe centrale, marquée par l'une des plus fortes productivités du travail de l'Union européenne. Son économie est également considérée comme ayant connu la plus forte croissance de la zone Euro au cours des 10 dernières années, en raison des nombreux investissements étrangers qui y ont été effectués. Attirés par une main-d'œuvre quali-

fiée (à des coûts compétitifs), une taxation inférieure à celle de nombreux autres Etats de la région (avec un impôt sur les bénéfices au taux de 22 %) et un cadre réglementaire efficace, nombreux sont les investisseurs ayant misé sur cette juridiction, à l'instar de l'industrie automobile.

En effet, alors que Genève accueille le Salon de l'auto, la Slovaquie constitue le plus grand producteur automobile au monde ; c'est ainsi que le Groupe PSA, mais également Volkswagen ou encore Land Rover, de même qu'un grand nombre de sous-traitants, ont élu domicile dans le pays.

Vivement intéressé par le système dual suisse, le ministre a également souligné les efforts consentis par la Slovaquie pour assurer la transition

entre un système éducatif de qualité – bien que méconnu – et un monde du travail en transition, dans un tissu économique qu'il importe de diversifier ; c'est ainsi que la Slovaquie développe avec succès des pôles d'excellence parallèles tels que le domaine des technologies de l'information ou encore le tourisme, Bratislava se situant à 40 kilomètres seulement de Vienne.

Pour relever ces défis, la Slovaquie se réjouirait de pouvoir s'appuyer sur le savoir-faire genevois, notamment dans le domaine bancaire ; c'est ainsi que le ministre Hudak lance un appel aux institutions financières qui souhaiteraient s'implanter dans son pays, de même qu'à tous les investisseurs suisses qu'une plateforme performante au cœur de l'Europe centrale serait de nature à séduire. ■

L'information sur l'Europe : un défi majeur

Comment fournir au citoyen suisse l'information sur la construction européenne qu'il cherche ? Des simplifications polémiques sont toujours disponibles ; des analyses scientifiques sont élaborées dans nos instituts et hautes écoles. Mais comment occuper le terrain du milieu, celui d'une information sérieuse, couvrant l'ensemble du sujet, et pourtant facile à lire et à comprendre ? C'est ce défi qu'a tenté de relever Bénédicte de Tschanner en éditant, avec le soutien de la CCIG, « Suisse – Europe. Portrait d'une relation complexe ».

En juin 2015, une version en langue allemande est sortie sous le titre de « Basler Europa-Brevier. Wie viel Europa braucht die Schweiz? Wie viel Regio braucht Basel? ».

L'auteur a ensuite lui-même traduit ce texte en français, l'a retravaillé sur certains points, l'a complété et s'est fait aider par une équipe genevoise du think tank **foraus** pour ajouter un chapitre sur le Grand Genève, le Bassin lémanique et l'Arc jurassien.

Quatre sujets y sont présentés :

- l'évolution de la construction européenne depuis la Seconde Guerre mondiale, les (nombreuses) institutions européennes, leur action et interaction ;
- l'évolution des relations entre la Suisse et les instances européennes au cours de la même période, y compris les défis d'aujourd'hui ;
- un petit who's who de quelques grands négociateurs suisses ;
- et, enfin, deux chapitres sur la coopération transfrontalière régionale, autour de Bâle et du Rhin supérieur d'une part, autour de

Genève et des régions frontalières avec la France d'autre part.

Cette publication n'est pas un pamphlet politique pour ou contre « l'Europe », ni pour ou contre une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Sur certains points, elle formule des critiques, mais toujours avec la question : comment mieux faire, comment surmonter les difficultés ? Pour ce qui est de la politique suisse, elle suit globalement la politique officielle, qui tâche de sauvegarder la formule du bilatéralisme ; autrement dit : ce texte est « euro-positif » sans être militant. ■

Le « Portrait Suisse – Europe » de **Bénédicte de Tschanner** peut être commandé au prix de CHF 18.- à travers le site www.suisse-europe.ch ou en envoyant un courriel à info@suisse-europe.ch ou à paul.aenishaenslin@bluewin.ch. L'éditeur accorde des rabais intéressants pour des commandes groupées en vue d'une distribution dans des écoles, entreprises ou autres institutions.



Bénédicte de Tschanner
Suisse – Europe. Portrait d'une relation complexe
Grand Genève – Bassin lémanique –
Arc jurassien / Regio Basiliensis
Paul Aenishaenslin, Hans Rudolf Bachmann,
Raymond Lorétan (éditeurs)
Genève/Bâle 2016 – ISBN 978-3-9523747-7-1

LE DEBUT D'UN NOUVEAU MONDE POUR RITSCHARD



Rue Emma-Kammacher 8 - Case postale 16 - 1217 Meyrin 2 - www.ritschard.ch

CCIG SÉMINAIRES D'ENTREPRISE

Des outils informatiques faits pour les PME

Mardi 24 mai de 8h à 10h (accueil dès 7h45) - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Les grandes sociétés disposent d'un ensemble d'outils permettant d'améliorer leur productivité et d'avoir une meilleure organisation. Ces outils nécessitent un investissement important en licences et matériels qui n'est pas à la portée des PME ni des TPE. L'arrivée des offres cloud et leur démocratisation change la donne. Aujourd'hui, il est possible de bénéficier de solutions performantes et accessibles pour tous types d'entreprises. Le marché est en plein essor et propose des services de plus en plus variés à des

prix très compétitifs. Un des leaders du marché est Microsoft, qui a d'ailleurs augmenté son chiffre d'affaire de 125% en 2015 sur ce marché grâce à son produit phare Office 365.

Cependant, l'utilisation de ces outils suscite encore beaucoup d'interrogations:

- sont-ils fiables ?
- comment fonctionnent-ils ?
- combien coûtent-ils ?
- quid de la confidentialité et de la sécurité des données ?

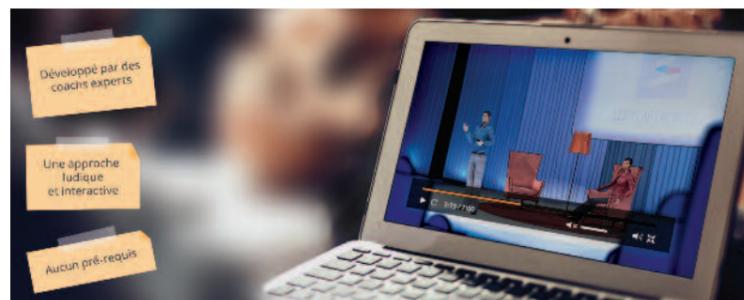
Xavier Fabre, consultant SharePoint et Office 365 de CeRFI, animera ce séminaire en présentant ces nouveaux outils cloud et leurs avantages. Il articulera sa présentation autour de la solution Office 365 de Microsoft et la complétera par plusieurs démonstrations. Fort des missions qu'il a réalisées avec ces produits, il exposera ses retours d'expériences et ses perspectives pour le marché suisse. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)



PARTENAIRE

Apprendre à entreprendre avec le jeu « Ma Boîte Academy »



L'entrepreneuriat est une aventure dans laquelle on hésite souvent à se lancer par peur des risques et par méconnaissance des tenants et aboutissants. Comment convaincre les individus à l'âme entrepreneuriale qu'il est désormais possible de se préparer efficacement à ce défi en limitant les risques? Par le jeu et la simulation scénarisée de cas pratiques concrets.

GENILEM, l'association d'aide à la création d'entreprises innovantes tous secteurs dont la CCIG est membre fondateur, a développé une solution très originale et inédite pour aider les jeunes entrepreneurs à se lancer: « Ma Boîte Academy » (www.maboite.academy). Imaginée par GENILEM Vaud-Genève, avec le soutien de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et de la BCV, cette aventure interactive plonge le « joueur-apprenant » dans un cas fictif et présente les principales difficultés rencontrées par les créateurs d'entreprise sur la base des milliers d'heures de coaching réalisées par GENILEM depuis 20 ans. Ce jeu formatif en ligne répond en outre à un besoin souvent latent des entrepreneurs de demain.

Dans « Ma Boîte Academy », le participant prend place aux côtés des

personnages du jeu, Red et Blue, pour les aider à lancer une entreprise de services basée sur l'exploitation de drones. Il se lance alors dans une véritable aventure entrepreneuriale où il va falloir faire des choix, se confronter à des difficultés et acquérir de nouvelles connaissances.

Le jeu va par exemple aborder l'étude du marché, la construction d'un prototype ou encore la valeur du test auprès du premier client. Les enjeux sont présentés de façon compréhensible, accompagnés de clés de décision et de nombreux outils pratiques pour se lancer ou s'entraîner. Une série de conférences animées et une encyclopédie comprenant 70 fiches thématiques complètent le dispositif.

« Ma Boîte Academy » enseigne comment gérer des ressources. Le jeu force à essayer pour avancer, à apprendre en faisant. A chaque erreur, il rappelle au « joueur-apprenant » que le succès final vient de la somme des tentatives précédentes. Comment le jeu révèle-t-il tout cela? Exactement de la même façon que dans la réalité: en cachant une partie des règles, en forçant à prendre des décisions, en poussant à être rapides, agiles, à prendre des risques et en mettant en avant des objectifs et des défis enrobés dans un scénario. ■

Les implications concrètes du projet BEPS pour les entreprises genevoises

Judi 26 mai de 8h à 10h (accueil dès 7h45) - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

La réforme du système fiscal international est en marche! Que votre entreprise soit une multinationale ou une PME, votre stratégie internationale risque d'en être affectée – autant vous y préparer. Starbucks, Apple, McDonald's, Google ou Amazon..., ces sociétés font la une de la presse, mais préféreraient s'en passer! Elles sont conspuées pour avoir domicilié certains actifs dans des pays à faible fiscalité et déroulé des schémas d'optimisation fiscale pénalisant les pays où elles ont leurs activités réelles.

Ces montages jugés abusifs représenteraient un manque à gagner estimé entre 90 et 210 milliards d'euros pour les Etats lésés. Si la justice sanctionne ces sociétés, les clients, outrés, boycottent leurs produits et créent une pression considérable sur leurs résultats financiers.

Les gouvernements, confrontés à des déficits budgétaires récurrents, suivent leurs opinions publiques et exigent dorénavant des sociétés qu'elles paient des impôts là où sont leurs emplois et activités. Ainsi est né le projet BEPS (Base Erosion & Profit Shifting), ensemble de règles qui va réformer le système fiscal international et permettre plus de cohérence et de transparence. Ce plan d'action, déjà mis en œuvre dans plusieurs pays, engendrera les changements les plus importants depuis plus de 30 ans pour l'imposition des entreprises internationales.

À BEPS s'ajoutent d'autres paramètres comme la réforme sur la fiscalité des entreprises, la baisse attendue des taux d'imposition cantonaux et communaux ou encore l'échange automatique d'informations. Ces éléments vont eux aussi secouer les sociétés et

engendrer de l'incertitude pour leur stratégie à moyen terme. Les entreprises ayant une activité à l'échelle internationale devront évaluer rapidement l'impact de ces changements sur leur structures, leurs opérations, la localisation et valeur de leurs actifs et les transactions intra-groupe afin d'optimiser leur charge fiscale.

Ce séminaire sera animé par Jean-Yves Bonvin, responsable du service de « valorisation & prix de transfert » chez RSM Switzerland, qui passera en revue les conséquences concrètes de BEPS pour les entreprises genevoises et répondra à leurs préoccupations. ■



PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)

TRAITEMENT - NETTOYAGE - PROTECTION

Moquettes - Tapis - Double Rideaux - Tentures murales - Mobiliers tissus ou cuirs

Ayez le réflexe

La référence Genevoise du Traitement et de la Protection des fibres textiles



+41 22 301 73 01

info@procure-systems.ch | www.procure-systems.ch



PLAN DE GESTION DES DÉCHETS 2014 – 2017

Qu'est-ce qui va changer pour les entreprises ?

La gestion des déchets demeure un défi de taille pour les entreprises. Une préoccupation que la CCIG suit de près, notamment à travers sa Commission énergie et environnement. Au mois de septembre 2015, cette Commission a accueilli Jacques Martelain, directeur du service cantonal de géologie, sols et déchets et géologue cantonal. Ce dernier est venu présenter le Plan cantonal de gestion des déchets 2014–2017 et ses implications pour les entreprises. Retour sur les principaux axes d'un plan ambitieux.



Le plan de gestion des déchets (PGD) est un outil stratégique qui définit l'organisation et les infrastructures à mettre en place pour maîtriser la problématique des déchets au niveau cantonal. Il fixe des objectifs et les mesures permettant de les atteindre. Ce plan, élaboré par la Commission de gestion globale des déchets (CGGD) et approuvé par le Conseil d'Etat, est mis à jour tous les quatre ans. Il a force obligatoire tant pour les autorités cantonales que pour les autorités communales.

Trois grands axes

Les trois axes du PGD s'appuient sur les principes de la loi sur la gestion des déchets (LGD), à savoir : chercher à diminuer la production de déchets à la source, favoriser le recyclage et éliminer ce qui n'est pas recyclable dans les meilleures conditions environnementales.

Il n'est pas simple pour un canton de faire en sorte que les grands producteurs de déchets, notamment d'emballages, diminuent leur production. Le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) mène donc des

actions de communication et de sensibilisation d'une façon générale et met en place des actions concrètes pour diminuer les déchets comme par exemple la création de « ressourceries » pour récupérer et distribuer des objets réutilisables.

Quant au deuxième axe, le canton s'est fixé l'objectif de recycler 50 % de ses déchets urbains en 2017, ce qui correspond à la moyenne en Suisse. Si cet objectif n'est pas atteint, il faudra alors modifier la politique cantonale et peut-être introduire la taxe au sac, comme c'est le cas aujourd'hui partout – ou presque – en Suisse. Pour atteindre cet objectif, il a été défini deux axes majeurs : améliorer les opérations de collecte des déchets urbains des entreprises et supprimer les tolérances communales¹ d'une part, intensifier la collecte des déchets organiques des ménages² d'autre part.

Enfin, le troisième axe consiste à réaliser la planification des installations d'élimination des déchets. Dans le cadre de ce PGD, il conviendra d'accompagner la procédure d'autorisation de l'usine Cheneviers IV afin de pouvoir délivrer cette der-

nière d'ici 2017 et de viser une capacité de traitement suffisante pour les déchets organiques. En effet, les installations de la zone Rhône (correspondant à la plus grande zone d'apport du canton en matière de déchets organiques) et qui sont situées à Chatillon sont arrivées en fin de vie et doivent être remplacées dans les meilleurs délais.

Objectifs et mesures

Pour pouvoir mener à bien ces trois axes précédemment cités, le PGD décline des objectifs et les mesures y afférentes. En ce qui concerne les entreprises, ces objectifs sont définis par type de déchets, à savoir les déchets urbains des entreprises, les déchets industriels et enfin les déchets de chantier.

Les déchets urbains des entreprises

Selon l'OLED (Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets) qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 pour l'essentiel, les déchets urbains des entreprises sont ceux qui proviennent d'entreprises de moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celles des déchets

ménagers en termes de matières contenues et de proportions.

L'objectif principal est d'atteindre un taux de tri de 70 % pour ces déchets urbains des entreprises. Pour cela, il convient de :

- continuer à sensibiliser les entreprises à la problématique des ressources lors de l'achat, de l'utilisation et de l'élimination des biens de consommation ;
- supprimer les tolérances des communes pour les déchets incinérables des entreprises lors de la collecte des déchets urbains et appliquer le principe de causalité du pollueur – payeur ;
- supprimer les tolérances pour les PME/PMI à l'entrée des Espaces de récupération cantonaux (ESREC) en accompagnant les entreprises sur des alternatives ;
- poursuivre la signature des éco-contracts entre les communes et les entreprises ;
- mettre en place une collecte des déchets organiques de jardin et d'arbres sans sac plastique ou avec des sacs compostables de façon à améliorer la qualité globale du compost.

Les déchets industriels

D'une façon générale, les déchets industriels sont bien gérés dans le canton. Néanmoins, pour améliorer encore la situation, il convient :

- d'augmenter les quantités valorisées de déchets industriels, en particulier les fractions assimilées aux déchets urbains (plastiques, bois, métaux, etc.) ;
- de réaliser le projet de centrale chaleur force pour le bois usagé.

Les déchets de chantier

Pour ce qui concerne les déchets de chantier, il est bon de distinguer les déchets de chantier proprement dits des déchets d'excavation.

Pour les gros chantiers, force est de constater que les déchets sont gérés de façon globalement satisfaisante. Par contre, il est nécessaire d'améliorer la gestion du tri sur les chantiers de faible importance. Quant aux déchets d'excavation, leur gestion est très problématique. En effet, leur principal exutoire est constitué des gravières, qui doivent être remblayées. Or, en gros, il est produit deux fois plus de matériaux d'excavation qu'il n'est extrait de matériaux des gravières. Par manque de place, la différence est, en majorité, exportée.

De plus, de nombreux gros chantiers générateurs de volumes importants sont en cours ou en projet (CEVA, En-Chardon, gare Cornavin, route des Nations...) et complexifient une situation déjà tendue.

De fait, outre la possibilité qui sera donnée de stocker des matériaux d'excavation non pollués sur des sites de DCMI-ME³ en zone agricole, il devient plus que jamais nécessaire d'aborder les chantiers qui nécessitent des terrassements en répondant à ces deux questions :

- Est-il possible de diminuer les volumes de terrassement en concevant le projet différemment ?
- Si tel n'est pas le cas, comment faire pour consommer sur place la plus grande part possible de ces matériaux ?

Non seulement les réponses à ces questions auront un impact positif sur l'environnement, mais en plus elles se traduiront directement par une amélioration économique substantielle du projet. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.g.ch/dechets/entreprises

1 La tolérance consiste, pour les communes, à collecter les déchets urbains des entreprises en même temps que les déchets des ménages et gracieusement, ce qui est contraire au principe de causalité « pollueur – payeur » et ce qui n'incite pas les entreprises à trier leurs déchets.

2 Rappelons à toutes fins utiles que la poubelle genevoise contient plus de 50 % de déchets recyclables dont 33 % de déchets organiques (déchets de cuisine pour la plus grande partie).

3 DCMI-ME : Décharge contrôlée pour matériaux inertes – matériaux d'excavation (non pollués)

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



SPONSOR



BCGE Asset Management

L'Asset Management constitue une priorité stratégique dans un domaine peu consommateur de fonds propres et permet à la banque de diversifier ses revenus. La BCGE offre une gamme de fonds de placement solide et étendue, dont la marque se positionne sur le plan national et international. La masse sous gestion des fonds Synchrony a atteint pour la première fois la barre de CHF 1,535 milliard le 31 décembre 2015. La progression constante des avoirs gérés témoigne de la qualité des produits et du savoir-faire Synchrony. Interview de **Constantino Cancela**, directeur, responsable de BCGE Asset Management.



ment de la BCGE gère les mandats de gestion institutionnels et privés de CHF 3,5 milliards au 30.06.2015. De plus, il exploite une cellule Advisory proposant un conseil sophistiqué pour les portefeuilles d'investisseurs qualifiés. L'Asset Management constitue une priorité stratégique dans un domaine peu consommateur de fonds propres et permet à la banque de diversifier ses revenus.

faitement conformes à la philosophie d'investissement (simplicité, transparence, priorité à l'économie réelle, notamment).

Que regroupe la gamme de fonds de placement Synchrony ?

La gamme Synchrony regroupe plus de 50 fonds. Parmi les cinq grandes catégories de fonds Synchrony, déclinés en fonds actifs et/ou quantitatifs, on compte :

- les fonds en actions (48 % du total): approche mondiale ou par secteur géographique (Suisse, Europe, Etats-Unis ou pays émergents);
- les fonds en obligations (23 %): de la Confédération helvétique ou de première qualité en CHF ou EUR;
- les fonds d'allocation d'actifs (29 %): 3 profils (défensif, équilibré et dynamique).

Dans la gamme de fonds Synchrony, les fonds destinés à la prévoyance professionnelle comptent pour 13% et les fonds durables (investissement socialement responsable) pour 11%. ■



INFORMATIONS
www.bcg.ch/fonds

La BCGE compte sa propre gamme de fonds. Comment s'appelle-t-elle ?

Les fonds BCGE, proposés jusqu'en octobre 2015 sous l'appellation BCGE Synchrony, sont désormais regroupés sous la marque unique « Synchrony Funds ». Ce label est devenu une référence dans la création et le développement de fonds et la BCGE entend capitaliser sur cette marque d'envergure nationale et internationale, qui lui est propre, pour déployer davantage sa notoriété.

Pourquoi avoir changé d'appellation ?

Cette décision découle de la volonté de promouvoir une marque propre pour les fonds de placement BCGE sur le territoire national et international. Elle s'inscrit pleinement dans une logique d'expansion de l'activité de gestion discrétionnaire. Ce changement n'influence en rien la politique de placement des fonds BCGE, qui sont tous par-

Constantino Cancela est directeur, responsable de BCGE Asset Management, unité en charge de la gestion discrétionnaire à la BCGE. Licencié en droit, il est au bénéfice d'une carrière bancaire de plus de 35 ans, avec une expérience à la fois dans le secteur du financement d'entreprises et la gestion de fortune. Il est le responsable des investissements du groupe BCGE (CIO) depuis juillet 2007.

Quel est le domaine d'activité de prédilection de BCGE Asset Management ?

BCGE Asset Management crée et gère des fonds de placement à Genève, depuis 1996. Ces instruments de placement, destinés aux investisseurs institutionnels et privés, ont été régulièrement primés (Fund Awards). Ils se déclinent en fonds actifs et/ou en fonds quantitatifs. Environ 50 % du volume est investi en actions (suisses et internationales), 30 % en fonds diversifiés et 20 % en obligations. La part prépondérante des actions reflète à la fois la philosophie d'investissement de la BCGE et sa fonction au service des entreprises.

Quels autres pôles d'activité développez-vous ?

Outre les fonds de placement Synchrony, le pôle Asset Manage-

Communiquez par le biais du site de la CCIG

Vous avez créé un nouveau site internet, reçu un Prix, développé un produit innovant ? Faites-le savoir aux entreprises membres de la CCIG !

La CCIG offre la possibilité à ses membres de mettre en ligne un texte d'environ 1000 signes, qui devra répondre à quelques critères pour être publié (il doit notamment avoir un intérêt pour l'ensemble des membres).

Pour ce faire, il faut se connecter sur la page d'accueil du site www.ccig.ch au moyen de son



identifiant et de son mot de passe Swissfirms, cliquer sur l'onglet « Promouvoir les membres » puis sur la rubrique « Nouvelles des membres ». Il ne reste plus alors qu'à « Proposer une nouvelle ». ■



MANUFACTURE D'ÉTERNITÉ
DEPUIS 1755

Notre histoire ininterrompue reflète la transmission de notre savoir-faire horloger.

PATRIMONY
QUANTIÈME PERPÉTUEL

POINÇON DE GENÈVE

VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE

AGENDA

Dîner annuel de la Chambre et 151^e Assemblée générale

Mardi 12 avril 2016 de 17h45 à 22h

Hôtel Ramada Encore, route des Jeunes 10-12, Genève

Cette manifestation est réservée aux membres de la CCIG et à ses invités, qui recevront une invitation. ■

Pitch@CCIG

Jeu 14 avril 2016 de 12h à 14h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



Pitch@CCIG réunit, de 12h à 14h, une trentaine de membres de la CCIG. Une demi-douzaine d'orateurs volontaires sont tirés au sort parmi les participants pour se présenter en deux minutes sans support visuel (ni écran, ni beamer), puis

répondre aux questions du public. L'événement est accompagné d'un repas assis (buffet). Afin de donner leur chance à un maximum de membres, le nombre de participations est limité à trois par année et à un représentant par entreprise. ■

UN Sustainable Development Goals (SDGs) - Why are the SDGs relevant for the Private Sector ?

Vendredi 22 avril 2016 de 10h à 13h

Palais des Nations, salle VII, Genève

Cet événement, organisé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), réunira des orateurs de

haut niveau autour de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il se tiendra **entièrement en anglais**. ■

FORMATION

Le réseautage productif : comment rencontrer l'autre

Jeu 14 avril 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Cet atelier, animé par Rudolf Klaus, vise à transmettre des outils et une attitude permettant de

profiter efficacement des rencontres. Il est réservé aux membres de la CCIG. ■

Comment présenter efficacement son entreprise

Mercredi 27 avril 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Réservé aux membres de la CCIG, ce séminaire a pour but, au travers d'exercices pratiques, d'apprendre à

construire une présentation et créer un élément efficace de leur communication professionnelle. ■

Pour toutes ces manifestations :

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS www.ccig.ch (Agenda des événements)

La bonne gouvernance au sein d'une entreprise familiale non cotée en bourse

Jeu 28 avril 2016 à 17h30 - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Conférence de Michel Balestra, président du Conseil d'administration de Balestrafic SA et président de

SIG, ainsi que de Bernard Girod, président du Conseil d'administration du Groupe SERBECO. ■

Rencontre pour l'investissement français en Suisse

Vendredi 3 juin 2016
Montreux

En Suisse, les PME constituent 88 % du tissu économique, mais n'ont, dans plus de 50 % des cas, pas de stratégie claire pour leur succession.

Organisée par la CCI France Suisse, cette Rencontre a pour objectif d'informer les PME suisses sur les principaux points d'attention lors d'un transfert de sociétés de capitaux ou d'une ouverture de capital, tout en permettant la mise en relation informelle et discrète entre les entreprises et les fonds présents.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS www.ccifs.ch

Pour toute information : Samanta Al-yammouni
tél. +41 (0)22 849 05 74 - say@ccifs.ch

Save the date

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

Responsable d'édition :

Alexandra Rys

Rédaction :

Sonam Bernhard, Fabienne Delachaux,
Marie-Louise Possa, Alexandra Rys,
Vincent Subilia, Vincent Tattini

Publicité :

Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations : publications@ccig.ch

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

imprimé en Suisse



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



Dorier
Audio-Visual global solutions

PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET ÉVÉNEMENTIELLE

Congrès & Conférences | Lancements de produit | Stands

Soirées de gala | Cérémonies | Défilés de mode



GENEVE HQ | MONTREUX | BIEL | SINGAPOUR | HONG KONG | SHANGHAI | BEIJING | BANGKOK | TOKYO | SEOUL | MACAO | SÃO PAULO

+41 22 309 20 00 - emilie.villette@dorier-group.com - www.dorier-group.com